

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE SANOFI DANS *act4nature*

Préserver la biodiversité et les écosystèmes et assurer l'utilisation durable et équitable des ressources naturelles est un objectif clé à l'échelle mondiale.

Sanofi a pleinement intégré cet objectif dans sa politique de développement durable et en particulier dans sa stratégie environnementale. Cette dernière appelée « Planet Mobilization 2015-2025 » vise à limiter les impacts directs et indirects des activités de Sanofi.

Cinq grands enjeux environnementaux ont été identifiés : les émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le dérèglement climatique, l'eau, les déchets, les médicaments dans l'environnement et la biodiversité.

Cette stratégie couvre l'ensemble des activités de Sanofi, partout dans le monde.

Sanofi est consciente d'une part de l'impact économique, social et sociétal de la biodiversité au niveau international mais aussi territorial, particulièrement sur les populations et leur mode de vie ainsi que des services écosystémiques rendus par la nature, et du potentiel que représentent les ressources naturelles, notamment végétales et animales, en matière d'innovations médicales.

En tant qu'acteur majeur des industries de santé, tourné vers l'amélioration de la santé et le bien-être des patients, Sanofi reconnaît par conséquent le besoin de protéger et conserver les ressources naturelles et de préserver les écosystèmes qui composent la biodiversité.

Dans sa stratégie environnementale, Sanofi a intégré la gestion des risques qui pèsent sur la biodiversité en lien direct avec ses sites ou de façon indirecte avec sa chaîne de valeur.

Notre entreprise applique les conventions internationales définissant les principes de préservation de la biodiversité, à savoir la Convention sur la Diversité Biologique, le Pacte mondial et les Objectifs de développement durable des Nations Unies.

En lien avec sa stratégie environnementale « Planet Mobilization 2015-2025 », Sanofi s'est ainsi engagée à :

- Respecter scrupuleusement le Protocole de Nagoya (2010) relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation ;

- Préserver et mettre en place des plans de gestion de la biodiversité au sein et autour de l'ensemble de ses sites identifiés comme sensibles, à l'horizon 2020 ;

- Promouvoir la biodiversité auprès de ses 100 000 collaborateurs à travers un programme mondial de sensibilisation, à l'horizon 2025 ;

- Poursuivre sa politique d'achat responsable en matière d'environnement, et en particulier au regard de la biodiversité.

Suivi des engagements

Pilotage de la stratégie environnementale « Planet Mobilization »

Piloté par le Directeur des Affaires industrielles, un comité de pilotage est instauré pour définir les axes stratégiques et suivre l'avancement du programme « Planet mobilization ». Ce comité rassemble un panel représentatif de l'organisation et des activités de Sanofi (R & D, industrie, achat, transport, communication, business de pays ou zones géographiques HSE.).

Ce comité se réunit 2 fois par an.

Mise en œuvre du protocole de Nagoya

Dès 2015, une équipe dédiée a coordonné la mise en œuvre du Protocole de Nagoya. Elle a suivi le déploiement mondial du protocole au sein des entités de Sanofi et analysé les implications sur les activités de R & D, de fabrication et de packaging, avec un point d'attention particulier en ce qui concerne les matériaux biologiques.

Aujourd'hui, la politique et les processus appropriés ont été créés, un groupe d'experts interne reportant au Comité de bioéthique assure le suivi de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya.

Ce comité se réunit 1 fois par an.

Évaluation éco-toxicologique du portefeuille

Action engagée au niveau de la R & D, il s'agit d'évaluer l'impact sur l'environnement de 100 % des produits prioritaires de Sanofi, d'ici 2025.

À ce jour, 100 % des nouveaux produits sont analysés et 50 produits commercialisés ont été évalués de manière volontaire.

■ Étude de sensibilité des sites à la biodiversité

En 2014, Sanofi a établi une cartographie de vulnérabilité de ses sites au regard de la biodiversité (faune, flore, zones humides, zones protégées...). Consécutivement, l'objectif de mettre en place des plans d'actions sur 100 % des sites sensibles d'ici 2020 a été adopté.

À ce jour, une étude pilote est en cours sur un site, avant déploiement sur les autres sites sensibles.

■ Sensibilisation des employés à la biodiversité

Depuis 2017, des événements sont organisés sur les sites, permettant de fédérer l'ensemble des collaborateurs autour de la préservation de l'environnement. Au-delà de faire prendre conscience des enjeux et d'adapter les comportements et pratiques en conséquence, c'est également l'occasion de partager les actions et bonnes pratiques mises en œuvre sur l'ensemble des sites. La biodiversité est au cœur de ces événements.

En 2018, la journée mondiale de l'environnement Sanofi a mobilisé 127 sites dans 58 pays.

Lancé en 2014, le déploiement du programme « Plan Bee » sur des sites volontaires a permis l'implantation de ruches sur 22 sites dans le monde.

■ Achats responsables

Cette action permet d'évaluer et sélectionner des fournisseurs, identifiés prioritaires, selon les critères RSE incluant la stratégie « Planet Mobilization ».

En 2017, 197 fournisseurs ont été évalués.